

GROUPÉ DE RÉFLEXION ROMAND

AVENIR DE LA PRÉVOYANCE

Prise de position - Résumé

6 propositions pour une vision à long terme de la prévoyance

Le groupe de réflexion romand «Avenir de la prévoyance» réunit des praticiens issus du partenariat social, de l'actuariat, de l'assurance, du droit et de la finance. Ses membres s'expriment à titre personnel, sans a priori politique sur l'avenir du 2^e pilier, système qui a toute leur confiance.

Le groupe de réflexion constate que la prévoyance professionnelle doit s'adapter aux réalités nouvelles d'un monde en constante mutation. Changer ce n'est toutefois pas régresser!

La baisse des prestations, souvent présentée comme la seule perspective d'adaptation, affaiblit le système des trois piliers, les paramètres prétendument techniques s'imposant dans le débat sociétal au détriment des individus et de l'économie.

L'augmentation du nombre de retraités n'est pas, pour le système de prévoyance, seulement un défi, mais aussi une opportunité car les rentiers sont des consommateurs et leur rôle dans le fonctionnement du système économique est donc déterminant. Le maintien à un niveau adéquat de leur pouvoir d'achat influence positivement l'économie et, en conséquence, le système de capitalisation.

Hors de toute pensée partisane, les six thèses du groupe de réflexion visent à une remise à plat du 2^e pilier, trop souvent décrié voire cloué au pilori. Le think tank souhaite ainsi apporter sa contribution à la réforme «Prévoyance vieillesse 2020» mise en consultation par le Conseil fédéral.

La Suisse a une première chance: le maintien du niveau de vie antérieur des salariés financé par la capitalisation collective n'a connu historiquement ni inflation galopante ni guerres destructrices de l'épargne. Son système des retraites, collectif et mixte, s'avère comparativement bien plus solide que celui de bien d'autres pays développés.

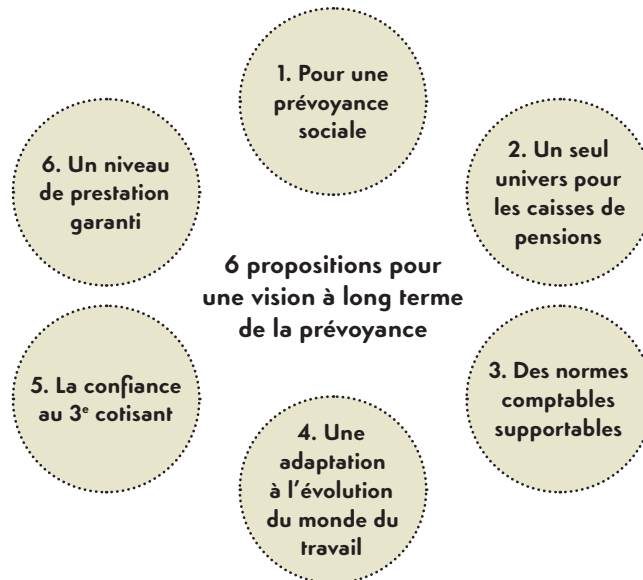
La Suisse a une deuxième chance: grâce à sa bonne santé économique et budgétaire, les changements au sein de son système des retraites peuvent rester modérés pour autant qu'ils soient entrepris suffisamment tôt et de manière globale.

Pour être socialement et politiquement acceptable, compatible avec le marché de l'emploi et garante de la transparence de la gestion, une réforme de la prévoyance impose des choix conduisant à un arbitrage délicat entre financement accru et révision des prestations.

La prise de position complète est disponible en ligne
www.avenirdelaprevoyance.ch

GROUPÉ DE RÉFLEXION ROMAND

AVENIR DE LA PRÉVOYANCE



Proposition 1: pour une prévoyance sociale

Pour renforcer la confiance dans le système, il faut développer une assurance sociale qui s'appuie sur la solidarité et limite l'individualisation.

Proposition 2: un seul univers pour les caisses de pensions

La moitié des caisses de pensions suisses disparaîtra ces dix prochaines années dans l'intérêt même des assurés. Il en ira de même du modèle de l'assurance complète des assureurs vie, lequel n'est pas viable à terme.

Proposition 3: des normes comptables supportables

Des normes comptables réalistes et supportables pour les entreprises et les institutions de prévoyance doivent être appliquées pour un système pérenne.

Proposition 4: une adaptation à l'évolution du monde du travail

Le maintien du niveau des rentes de vieillesse impose de cotiser plus. Dans une vision à long terme, le groupe de réflexion propose la suppression de la déduction de coordination et un taux de cotisation unique pour favoriser l'employabilité des salariés âgés et tenir compte de l'évolution du travail à temps partiel comme des interruptions de carrière professionnelle.

Proposition 5: la confiance au 3^e cotisant

En cas de découvert, les cotisations ne peuvent pas participer à l'assainissement du 2^e pilier mais seulement à sa stabilisation. Notre confiance dans le 3^e cotisant est maintenue.

Proposition 6: un niveau de prestation garanti

La garantie du taux de conversion permet de calculer le montant des rentes pour le 2^e pilier obligatoire et de satisfaire au mandat constitutionnel de la prévoyance.

Jun 2014

////////////////////
GROUPE DE RÉFLEXION ROMAND
AVENIR DE LA
PRÉVOYANCE
////////////////////

////////////////////
Brève présentation des membres
////////////////////

Aldo Ferrari

Syndicaliste

Président de conseils de fondation

Membre de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle

Bernard Perritaz

Expert en assurances

Membre du comité de direction d'une société de conseil

Gérant de caisses de pensions

Stéphane Riesen

Actuaire ASA

Expert fédéral diplômé en assurances de pensions et

agréé par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle

Associé d'une société de conseil

Jacques-André Schneider

Docteur en droit, avocat spécialisé en droit social et de la prévoyance professionnelle

Professeur à l'Université de Lausanne

Président de conseils de fondation

Fabrice Welsch

Economiste, actuaire ASA, diplômé en finance

Président de conseils de fondation

Responsable d'une entité de spécialistes (prévoyance, fiscalité, successions)

////////////////////
Contact
////////////////////

Laurent Pittet, Pittet Communication SA, 022 593 01 15, l.pittet@pittet.net